

(environ deux millions de ménages), sauf que les détenus des institutions ont été automatiquement classés comme inactifs.

**Actifs nés à l'extérieur du Canada.** Au recensement du 1<sup>er</sup> juin 1971, la population active comprenait toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le dénombrement, avaient travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, avaient fait un travail non rémunéré dans une ferme ou une entreprise familiale, avaient cherché du travail, étaient en congédiement temporaire ou avaient un emploi dont elles étaient provisoirement absentes pour cause de maladie, de vacances, de grève, etc. Selon les résultats, les immigrants constituaient 20% de la population active. Les tableaux 8.6 et 8.7 donnent le nombre d'immigrants par pays d'origine et par région de résidence au Canada en 1971 et selon l'âge, le sexe et la période d'immigration au Canada. Il ressort de ces chiffres que plus des quatre cinquièmes des immigrants actifs sont venus d'Europe et un quart de la Grande-Bretagne. Plus de la moitié des immigrants demeurent en Ontario, où ils constituent plus du quart de la population active; la même proportion se retrouve en Colombie-Britannique, alors que dans les provinces de l'Atlantique la proportion est inférieure à un cinquième. Le tableau 8.7 montre que les immigrants sont dans l'ensemble plus âgés que les personnes nées au Canada (15% seulement ont moins de 25 ans comparativement à 26%), et qu'ils se situent surtout entre 25 et 54 ans (29%). La proportion des immigrants actifs âgés de plus de 65 ans représente plus du double de celle des actifs nés au Canada.

**Statut.** Dans le cadre des questions sur la profession et la branche d'activité, on demandait au répondant d'indiquer s'il travaillait principalement en vue d'un salaire ou d'un traitement, s'il travaillait à son compte ou s'il travaillait sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale. Le tableau 8.8 présente les données de 1961 et 1971 relativement à la population active expérimentée, définie en 1971 comme étant la population active totale moins les personnes à la recherche d'un emploi ayant travaillé pour la dernière fois avant le 1<sup>er</sup> janvier 1970 ou n'ayant jamais travaillé. En 1961, les personnes qui n'avaient jamais travaillé étaient exclues, mais celles qui étaient à la recherche d'un emploi mais qui n'avaient pas travaillé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1960 étaient incluses. Les chiffres ne sont pas rigoureusement comparables en raison des différences de définition et parce que la question a été posée de façon plus détaillée en 1971 en vue d'isoler certaines personnes tels les administrateurs possédant un nombre important d'actions dans des entreprises constituées, qui se déclarent souvent travailleurs autonomes plutôt que salariés. On ignore le nombre de ces personnes qui se sont déclarées travailleurs autonomes en 1961. Toutefois, si on présume que toutes se sont déclarées travailleurs autonomes et si on corrige les données de 1971 en conséquence (ce qui donne le chiffre de 799,555, non indiqué dans le tableau), les travailleurs autonomes affichent une baisse d'au moins 15% en chiffres absolus depuis 1961, c'est-à-dire que leur part dans la population active tombe de 14.5% à 9%. Par contre, la proportion des salariés s'est accrue, passant de 83% à 87%, et celle des travailleurs familiaux non rémunérés a légèrement augmenté pour passer de 2.5% à près de 3.3%. La progression dans ce dernier groupe est entièrement attribuable à l'augmentation du nombre de femmes, qui a plus que doublé. Toutefois, les erreurs de réponse et de dépouillement ayant gonflé d'environ 25%, en 1971, le nombre de travailleuses familiales non rémunérées, l'augmentation réelle est en fait légèrement inférieure au double.

**Personnes ayant travaillé en 1970.** En plus des renseignements sur la population active totale, le recensement de 1971 fournit des données sur le nombre de semaines travaillées en 1970, à temps plein ou à temps partiel, de même que sur le revenu moyen du travail (tableau 8.9). On demandait aux répondants de déclarer leur revenu pour 1970 sous 10 rubriques qui comprenaient le revenu provenant du travail, le revenu provenant des transferts gouvernementaux et le revenu provenant d'autres sources. Le revenu du travail était déclaré sous trois rubriques: revenu provenant d'un salaire, d'un traitement, de pourboires et de commissions, revenu net provenant de l'exploitation d'une entreprise ou de l'exercice d'une profession pour compte propre et revenu agricole net. Dans le tableau, le revenu moyen du travail est calculé seulement pour les personnes qui, ayant travaillé en 1970, ont été effectivement rémunérées pour leur travail au cours de l'année civile 1970. Ont été exclus les travailleurs familiaux non rémunérés, les personnes ayant travaillé contre rémunération en nature seulement et les personnes ayant travaillé pendant le temps des fêtes mais n'ayant pas été payées avant 1971.